



PROFONDEVILLE
COULEURS NATURE



URBANISME AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir, en vertu du Code de Développement Territorial, qu'il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Les demandeurs sont Monsieur Puissant Romain et Madame Capelle Manon domiciliés Rue Fond de Vaux, 68 à 5170 Lesve.

Le terrain visé est situé à 5170 Lesve, Rue Fond de Vau, 68, parcelles cadastrées 5e division, section B numéro 495K.

Le projet consiste en :

Construction d'un carport

et présente les caractéristiques suivantes :

Écart aux prescriptions urbanistiques du permis d'urbanisation délivré le 30/05/2018 à Madame Lavis :
- Non-respect du dégagement latéral minimal de 3,5 mètres de chaque côté

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 15h45 - bureaux fermés les vendredis après-midi - à l'adresse suivante : Chaussée de Dinant 2, 5170 Profondeville.

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès du service Urbanisme, téléphone : 081/67.08.07, mail : urbanisme@profondeville.be.

Le présent avis est affiché pour une période de trois semaines soit du 12/10/2026 au 02/11/2026.

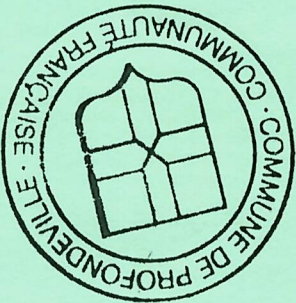
Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 19/10/2026 au 02/11/2026 au collège communal avec la référence 119/2026 :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Chaussée de Dinant 2 à 5170 Profondeville ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@profondeville.be.

Fait à Profondeville, le 05 octobre 2026

Pour le Collège :

Le Directeur Général J.F. GUYETS



Le Bourgmestre, L. DELIRE